

# ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE



■ Comité Technique  
Départemental

■ Les paysages de Loire-  
Atlantique

■ 10/09/2015



EMANENCE  
FORMATION CONSEIL RECHERCHE  
EN RESSOURCES HUMAINES



AQUALAN



ALTHIS

urban  
ism

SARL URBANISM l'innovation au Service de nos Métiers



Terres Neuves  
Analyse et Valorisation des Territoires



VU D'ICI  
PAYSAGE & URBANISME



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE



# Présentation du contenu de l'atlas

[Télécharger le document illustré complet de l'unité paysagère : 'Le bocage du Sillon de Bretagne'](#)

Pour en savoir plus sur les représentations sociales des paysages du département de Loire Atlantique :

- [Les représentations culturelles des paysages](#)
- [La famille de paysage](#)

[Consulter les vues caractéristiques géolocalisées du bocage du Sillon de Bretagne](#)



Alternance de boisement et trame bocagère ponctuée de conifères (Notre Dame des Landes)

Informations : [Extension : jpg] [Format : 500 X 376] [Taille : 52.4 ko]

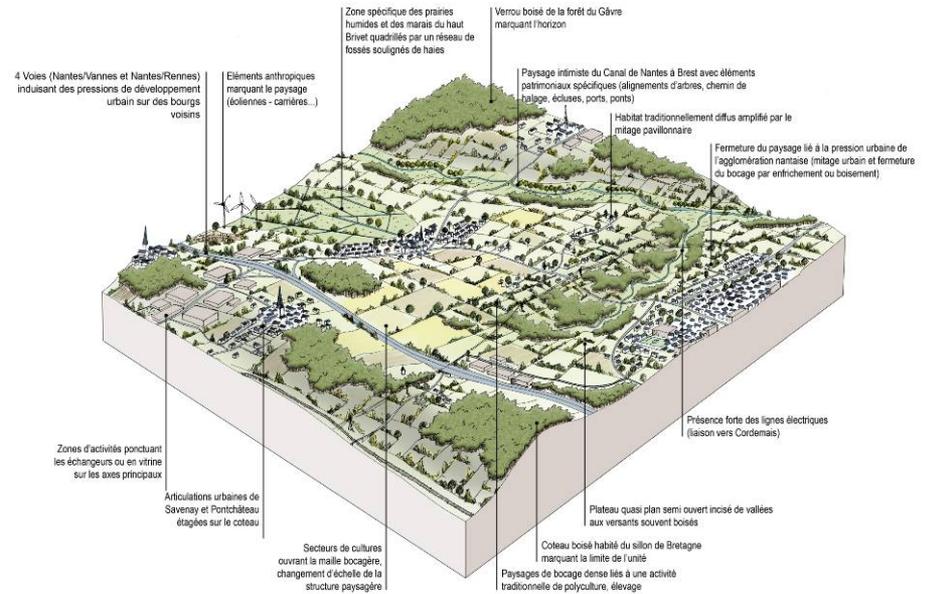
1 / 6



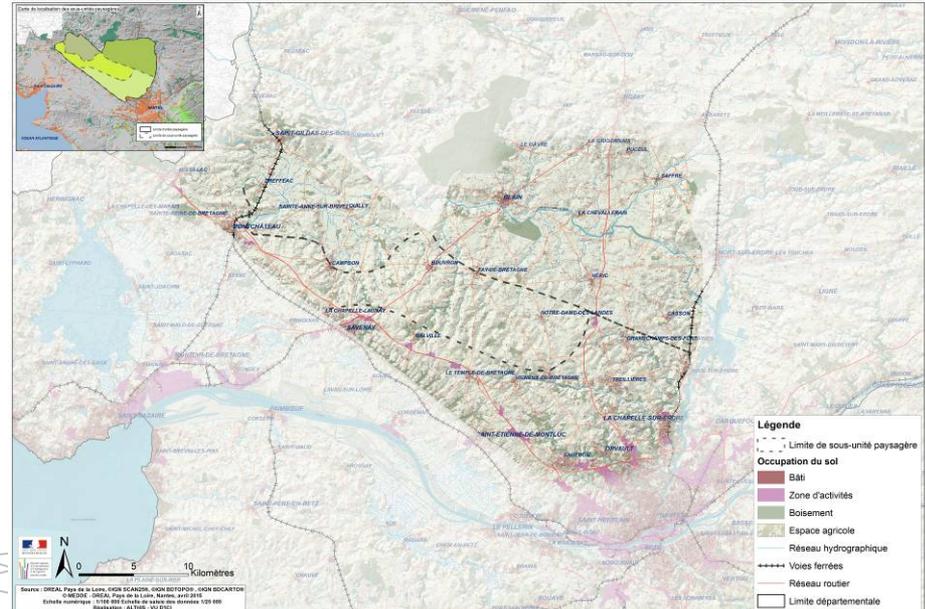
+ PARTAGER



Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)

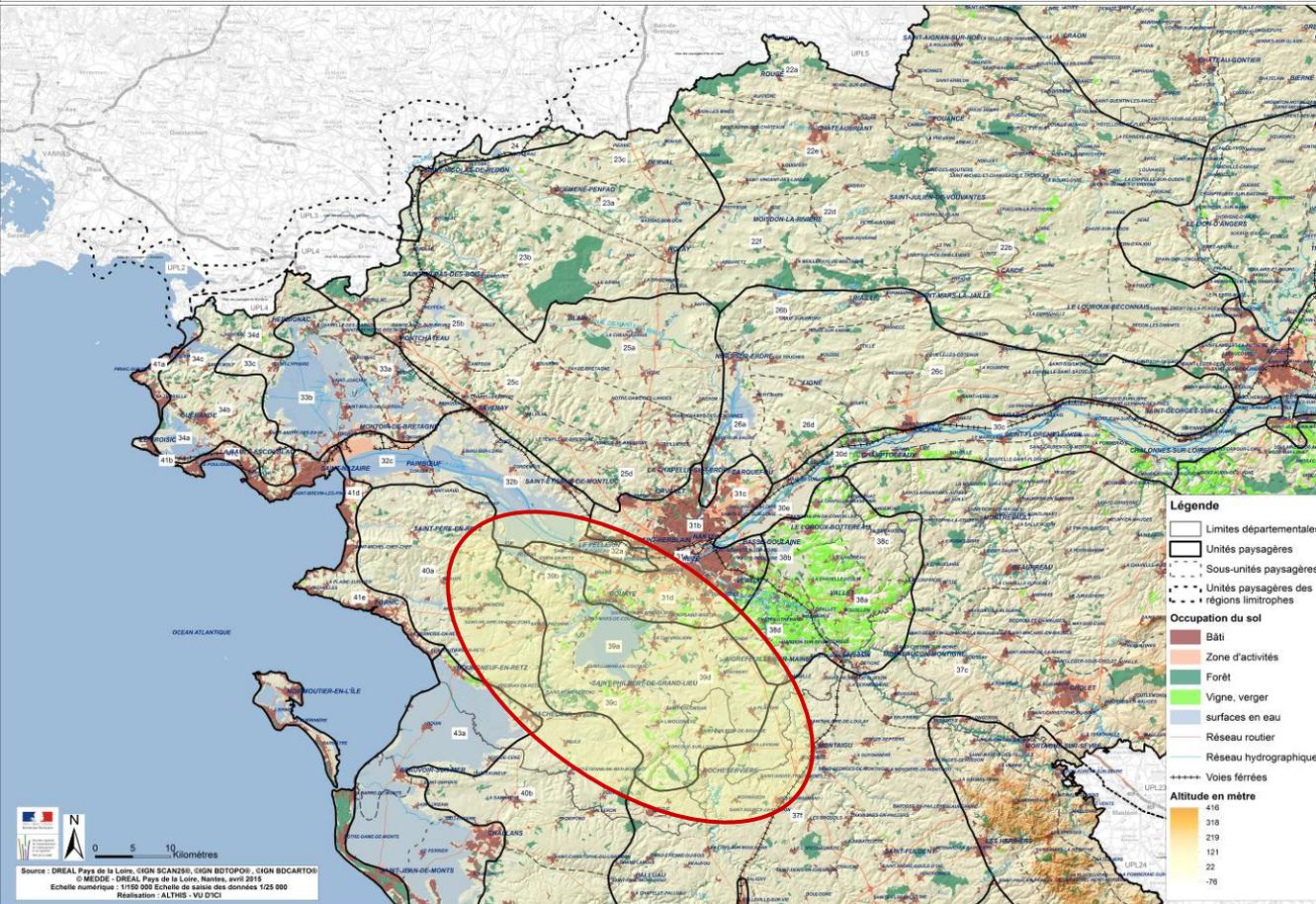


Carte de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)



# Les unités paysagères de Loire-Atlantique

Carte des unités et sous-unités paysagères du département de la Loire-Atlantique

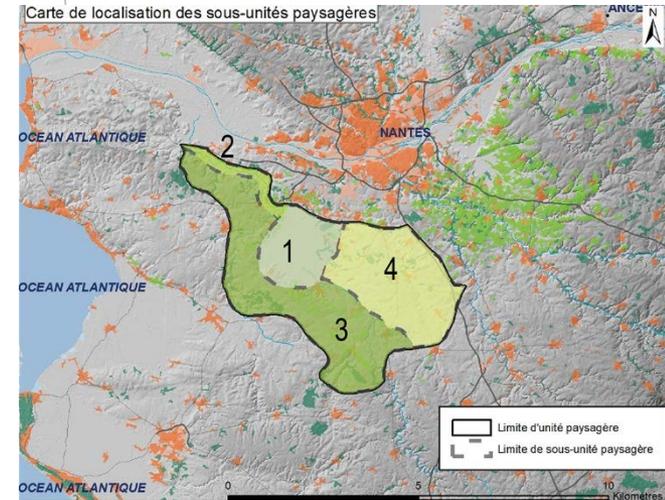
**Sous-unités paysagères44**

- 22a Les sillons ardoisiers et miniers
- 22b Les vallées du Sud Segrén
- 22d Le plateau ouvert du Don
- 22e Les vallées du Castelbriantais
- 22f Les crêtes habitées du Don
- 23a Le val du Don
- 23b Le plateau boisé du Gâvre et val d'Isac
- 23c Le plateau semi-ouvert de Derval
- 24 Les marais de Vilaine
- 25a Le Bassin du canal de Nantes à Brest
- 25b La plaine des marais du Brivet
- 25c Le plateau bocager du sillon de Bretagne
- 25d Le plateau composite d'Erdre et Gesvres
- 26a Les marais de l'Erdre
- 26b Le haut val d'Erdre
- 26c Les marches du pays d'Ancenis
- 26d Les marches nantaises
- 30c La Loire de Monjean à Champcoceaux
- 30d Le verrou légierien d'Oudon
- 30e La Loire du polder maraîcher de la Divatte
- 31a La ville rivulaire nantaise
- 31b Les paysages urbains nantais
- 31c La couronne périurbaine nantaise nord
- 31d La couronne viticole composite
- 32a La Loire de Bouguenais au Pellerin
- 32b La Loire de Pellerin à Paimboeuf
- 32c L'embouchure de la Loire
- 33a Les marais et bocage du Sillon de Bretagne
- 33b Les marais du Brivet et de la Grande Brière
- 33c Les marais doux du Més
- 34a Les marais salants de Guérande
- 34b Le plateau bocager composite du sillon de Guérande
- 34c Les marais salants du Més
- 34d Le plateau bocager boisé d'Herbignac
- 37c Le bocage entre Sèvre Nantaise et la Moine
- 37f Le bas bocage vendéen
- 38a Le vignoble entre Loire et Sèvre Nantaise
- 38b Les marais de Goulaine
- 38c Le plateau bocager viticole
- 38d Le vignoble de Sèvre et Maine
- 39a Le lac et les marais de Grandlieu
- 39b Les marais de l'Acheneau
- 39c Le croissant bocager viticole de Grandlieu
- 39d La plaine maraîchère de Grandlieu
- 40a Le plateau bocager du Pays de Retz
- 40b Le bocage de la Baie de Bourgneuf
- 41a La côte bretonne de la pointe du Castelli
- 41b La presqu'île du Croisic
- 41c La Baie du Poulguen
- 41d Les côtes urbaines de l'embouchure de la Loire
- 41e La côte rocheuse de la Pointe St Gildas
- 43a Les marais de Boun

**Unités paysagères**

- 22. Les marches entre Anjou et Bretagne
  - 23. Les vallées des marches de Bretagne
  - 24. Les marais de Vilaine
  - 25. Le bocage du sillon de Bretagne
  - 26. Les contreforts légieriens vers l'Erdre et le Segrén
  - 30. La Loire des promontoires
  - 31. L'agglomération nantaise
  - 32. La Loire estuarienne
  - 33. Les marais de Brière
  - 34. La presqu'île guérandaise
  - 37. Les bocages vendéens et maugeots
  - 38. Le plateau viticole de Sèvre et Maine
  - 39. Le bassin de Grandlieu
  - 40. Le bocage rétro-littoral
  - 41. La côte bretonne méridionale
  - 43. Le marais breton vendéen
- Unités paysagères des régions limitrophes**
- UPL2 Côte de Damgan à Penestin, estuaire de la Vilaine
  - UPL4 La plaine de Saint-Dolay (Miteau)
  - UPL5 La crête de Bain-de-Bretagne
  - UPL24 Le bocage Bressurais
  - UPL3 La vallée de la Vilaine
  - UPL23 Les contreforts de la Gâtine

# Le bassin de Grandlieu



# Le bassin de Grandlieu



Vallée de l'Acheneau marquée par des prairies inondables faisant le lien entre le lac et l'estuaire de la Loire

Paysage d'alternance entre des coteaux viticoles ouverts et une trame bocagère distendues soulignant le relief

Bourg étagé avec port et quai sur le Tenu ouvert sur des prairies inondables

Coteau doux ouvert sur le lac de Grandlieu

Bourgs en promontoire étagés sur les coteaux de l'Acheneau

Vaste paysage lacustre ouvert s'étendant au gré des inondations

Cordon boisé nord masquant les franges urbaines développées

Structure urbaine dense spécifique du village de pêcheurs de Passay

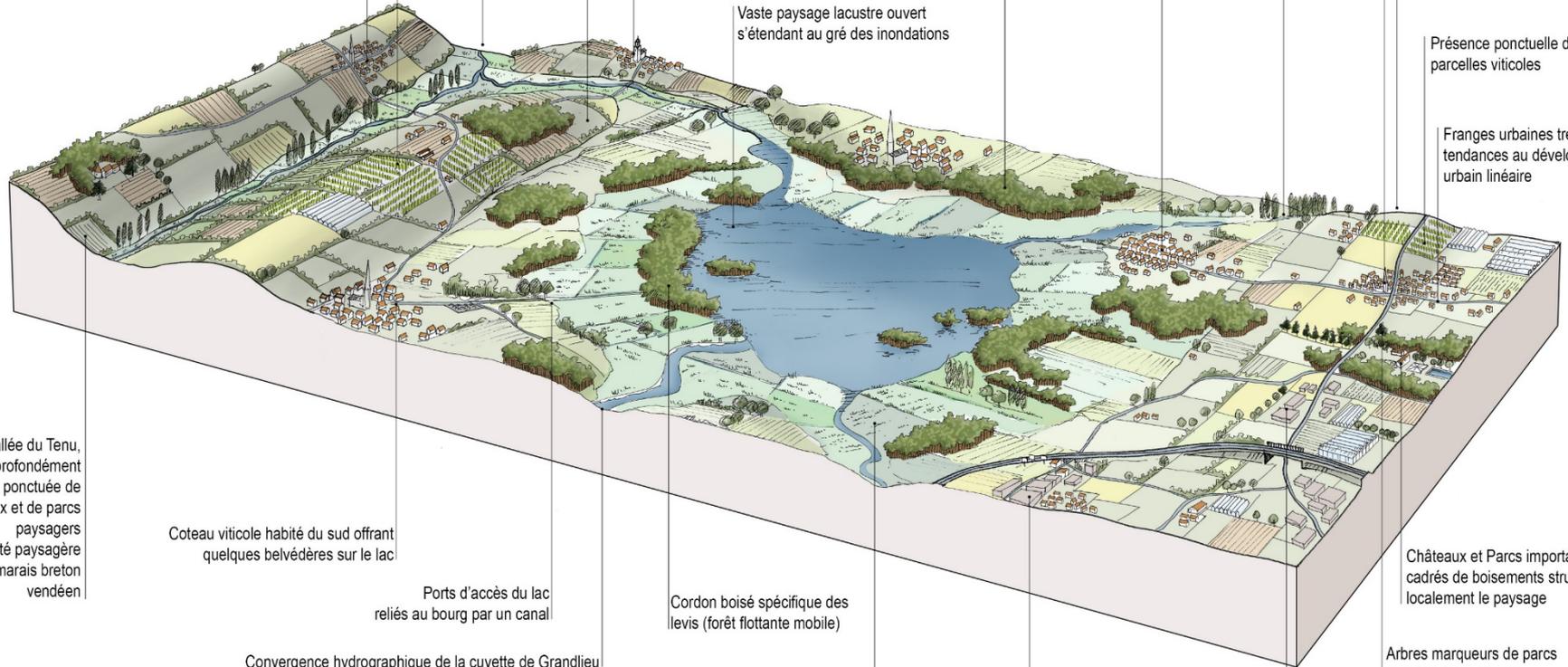
Ruisseaux accompagnés de zones humides changeant ponctuellement la palette végétale

Bourgs de plateaux créant des repères dans le paysage

Pénéplaine faiblement ondulée et légèrement incisée par le réseau hydro-graphique

Présence ponctuelle de parcelles viticoles

Franges urbaines très lisibles tendances au développement urbain linéaire



Coteau viticole habité du sud offrant quelques belvédères sur le lac

Ports d'accès du lac reliés au bourg par un canal

Convergence hydrographique de la cuvette de Grandlieu

Cordon boisé spécifique des levis (forêt flottante mobile)

Prairies de pâtures inondables structurées de canaux et ponctuées d'étangs aménagés pour la chasse

Importantes zones d'activités jalonnant la 4 voies et masquant le paysage rural

Châteaux et Parcs importants cadrés de boisements structurant localement le paysage

Arbres marqueurs de parcs ponctuant le paysage

Développement des zones d'activités et du maraîchage le long de la 4 voies

Vallée du Tenu, profondément marquée, ponctuée de châteaux et de parcs paysagers - continuité paysagère vers le marais breton vendéen



*Un paysage lacustre remarquable qui ne se laisse découvrir qu'en quelques points (Saint-Aignan-de-Grandlieu)*



*Un bourg à l'articulation entre la pénéplaine bocagère cultivée et la ruisseau de la Chaussée le joignant au lac (La Chevrolière)*



*Des coteaux viticoles qui ouvrent sur la vallée de l'Acheneau et mettent en perspective le patrimoine de châteaux et parcs (Port-Saint-Père)*



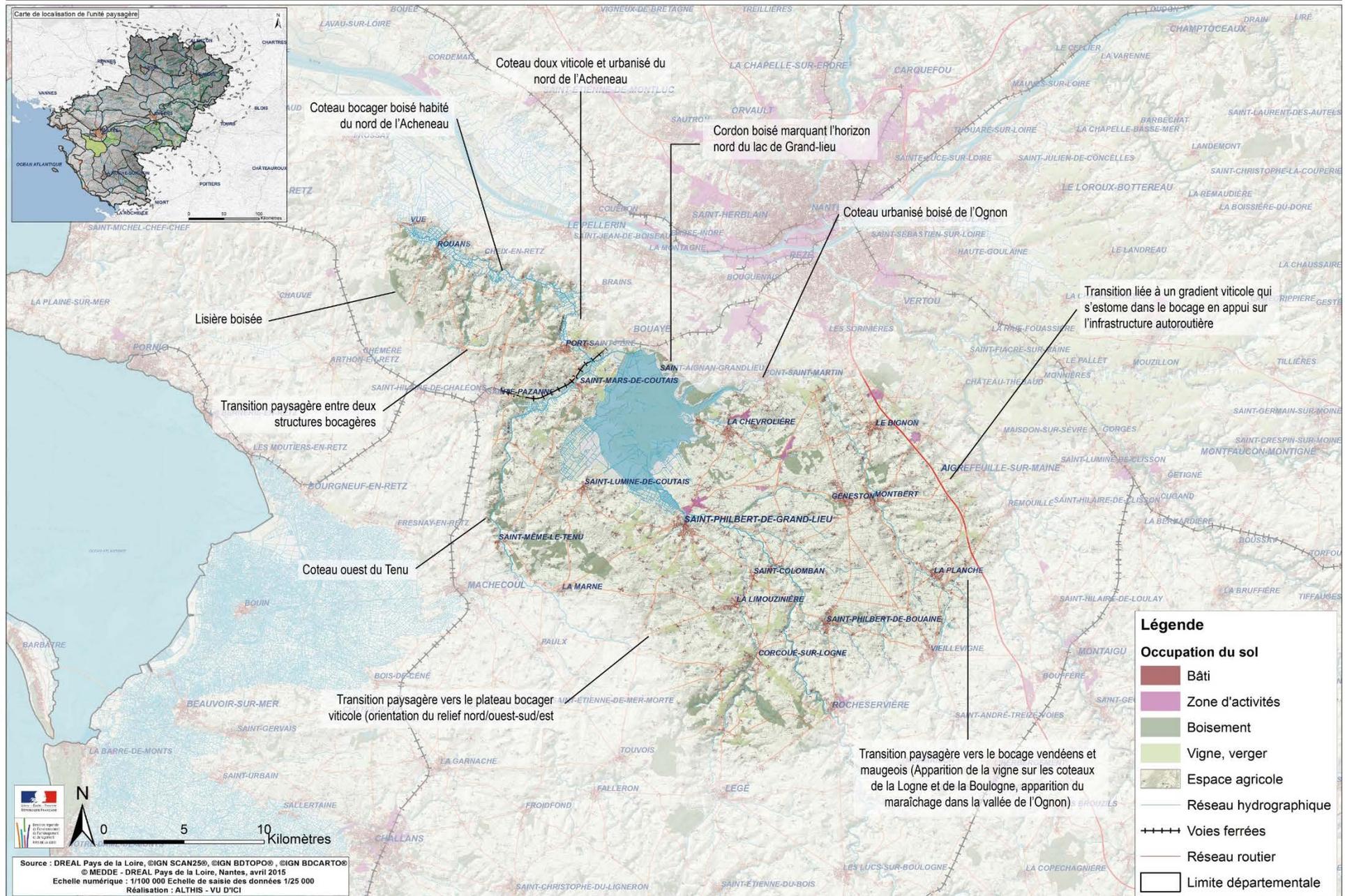
*Des paysages de prairies inondables accompagnant la vallée du Tenu qui rappelles les ambiances palustres autour du lac (Saint-Mars-de-Coutais)*



*Une trame bocagère qui s'accroche sur les vallées et s'ouvre sur la pénéplaine cultivée laissant entrevoir le bâti traditionnellement diffus (La Chevrolière)*



*Une présence du maraîchage de plus en plus importante à l'appui des vallées et dans le bocage (La Planche)*



# Le bassin de Grandlieu

## Les limites de l'unité paysagère



*Ripisylve dense bordant l'Ognon et marquant la limite nord de l'unité (Pont-Saint-Martin)*



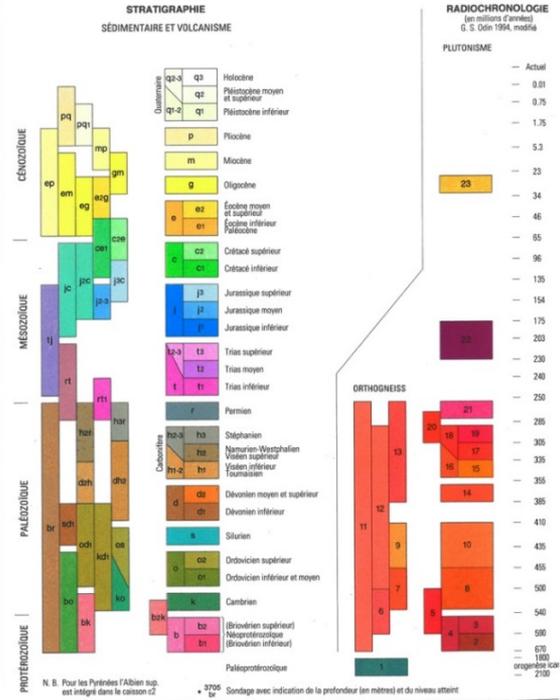
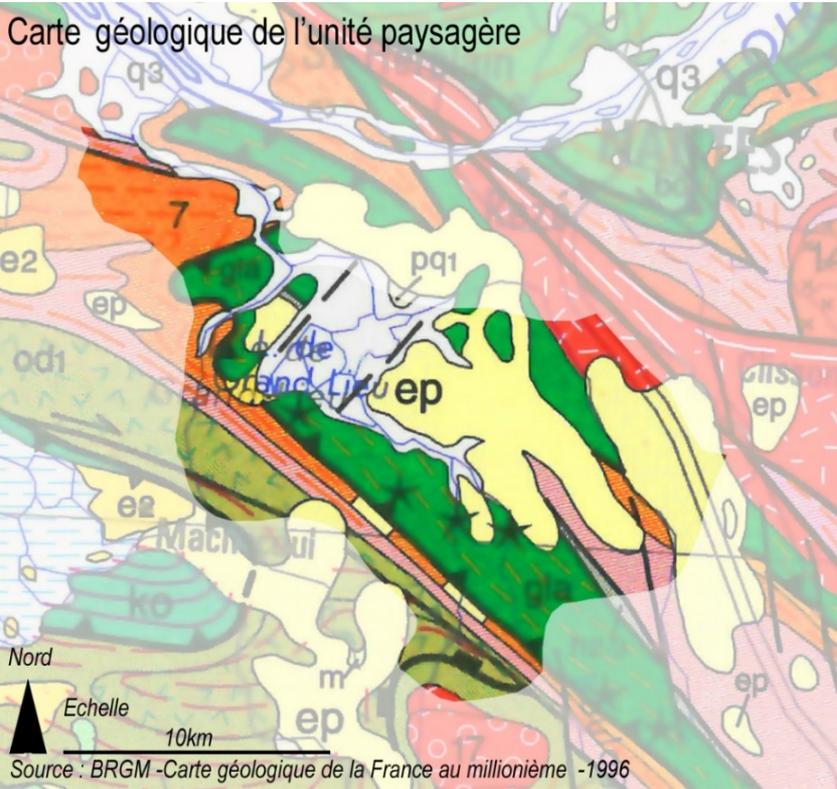
*L'autoroute A83 une limite plus fonctionnelle que visuelle*



*Coteau bocager doux du Tenu marquant la transition à l'ouest vers le plateau bocager rétro-littoral (Saint-Même-le-Tenu)*

## Un paysage horizontal d'eau cadré par des coteaux et un glacis quasi plan

Carte géologique de l'unité paysagère



Carte géologique du bassin de Grandlieu (Source BRGM)



Des coteaux qui délimitent un bassin d'effondrement (Saint-Lumine-de-Coutais)

# Le bassin de Grandlieu

*Un relief horizontal cadré par des coteaux marqués*



*Un paysage lacustre horizontal cadré par des coteaux marqués (Saint-Aignan-de-Grandlieu)*

*Un paysage naturel lacustre*



*Ambiance de paysage naturel lacustre qui tranche dans les paysages périurbain au sud de l'agglomération nantaise (Saint-Aignant-de-Grandlieu)*

# Un réseau hydrographique unique s'étoilant autour du lac

Carte du relief et de l'hydrographie du bassin de Grandlieu (39)



## Le bassin de Grandlieu

*Des paysages de marais autour du lac et dans les vallées*



*Paysage de la Vallée de l'Acheneau (Cheix-en-Retz)*



*Saules bordant les canaux dans les prairies inondables autour du lac (Saint-Lumine-de-Coutais)*

*Un lac discret, inhabité, dans un écrin boisé*



*Des espaces boisés fermés qui contrastent avec le paysage ouvert du lac et l'enveloppent dans son mystère (Saint-Aignant-de-Grandlieu)*



*Une trame bocagère de qualité à l'appui des vallées*



*Une trame bocagère encore dense dans les vallées (Corcoué-sur-Logne)*



Un paysage de grandes cultures qui ouvre la maille bocagère sur la pénéplaine (La Chevrolière)

*Une structure ancienne de paysage viticole*



*Lambeaux de paysage viticole qui s'étirent sur les coteaux et les crêtes (Legé)*

*Un paysage de maraichage qui s'étend dans le bocage*



Cultures maraîchères dans le bocage (la Planche)

# Le bassin de Grandlieu

## Les caractères de l'unité

*Une architecture traditionnelle typique du sud Loire qui annonce la Vendée*



*Une architecture caractéristique du Sud Loire (Saint-Lumine-de-Coutais)*

*Des bourgs qui dominent le lac ou les vallées*



*Des bourgs qui occupent les crêtes où le clocher se dresse en repère dans la campagne (Vieillevigne)*

*Des infrastructures marquantes dans le paysage*



*Des infrastructures routières marquantes dans le paysage (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu)*



*Un parc éolien qui marque l'horizon sud de l'unité (La Planche)*

# Le bassin de Grandlieu



## Le bassin de Grandlieu

Centré sur le bassin de Grandlieu avec sa vaste étendue lacustre entourée de marais qui s'inondent à l'hiver, ce territoire alterne les ambiances paysagères à la fois majoritairement de bocage et de grandes cultures mais aussi viticoles sur la faille géologique du coteau de Grandlieu et maraîchère sur la vallée de l'Ognon ou dans les mailles bocagères du plateau. Cette unité paysagère présente ainsi une réelle diversité de par ses composantes (elle rassemble presque tous les types de paysages ruraux) mais aussi de par sa structure complexe tant sur le plan du relief que de l'hydrographie. En repère sur le plateau ou sur les coteaux, les bourgs s'implantent sur les principales vallées qui irriguent le bassin de Grandlieu.

Profondément rural, ce territoire de transition entre l'agglomération nantaise et le littoral a vu son réseau d'infrastructures se transformer fortement ces dernières décennies. Outre les transformations directes que cela a induit dans le paysage (paysage routier plus prégnant), cela s'est traduit par des pressions urbaines plus fortes non seulement de l'agglomération nantaise au nord mais aussi de la pression urbaine rétro-littorale à l'ouest. Les bourgs de l'unité présentent ainsi un développement important de zones pavillonnaires et de zones d'activités implantées le long des contournements. Outre ces mutations urbaines, le territoire se transforme également sous l'effet des évolutions agricoles qui amorcent un développement important des zones de maraîchage. Cette unité paysagère, malgré son identité marquée, est donc l'objet de mutations qui font évoluer fondamentalement ses caractères ce qui pose la problématique de sa ressemblance progressive aux ambiances de la couronne viticole composite de l'agglomération nantaise pour sa partie est et aux zones rétro-littorales pour la partie ouest.

### Légende

--- Limite de sous-unité paysagère

### Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale

### 1 Le lac et les marais de Grand-lieu

- Paysage ouvert sur un vaste espace lacustre au niveau d'eau fluctuant en fonction des saisons
- Lac naturel et marais discrets car bordés de boisements et de forêts flottantes
- Ceinture de prairies inondables quadrillées de canaux se structurant autour des principales rivières autour du lac
- Bourg en promontoire de Saint-Lumine-de-Coutais dominant le sud du lac et bourg de pêcheurs de Passay, tous les deux en relation directe avec le lac et par des canaux principaux traversant la ceinture de marais

### 2 Les marais de l'Acheneau

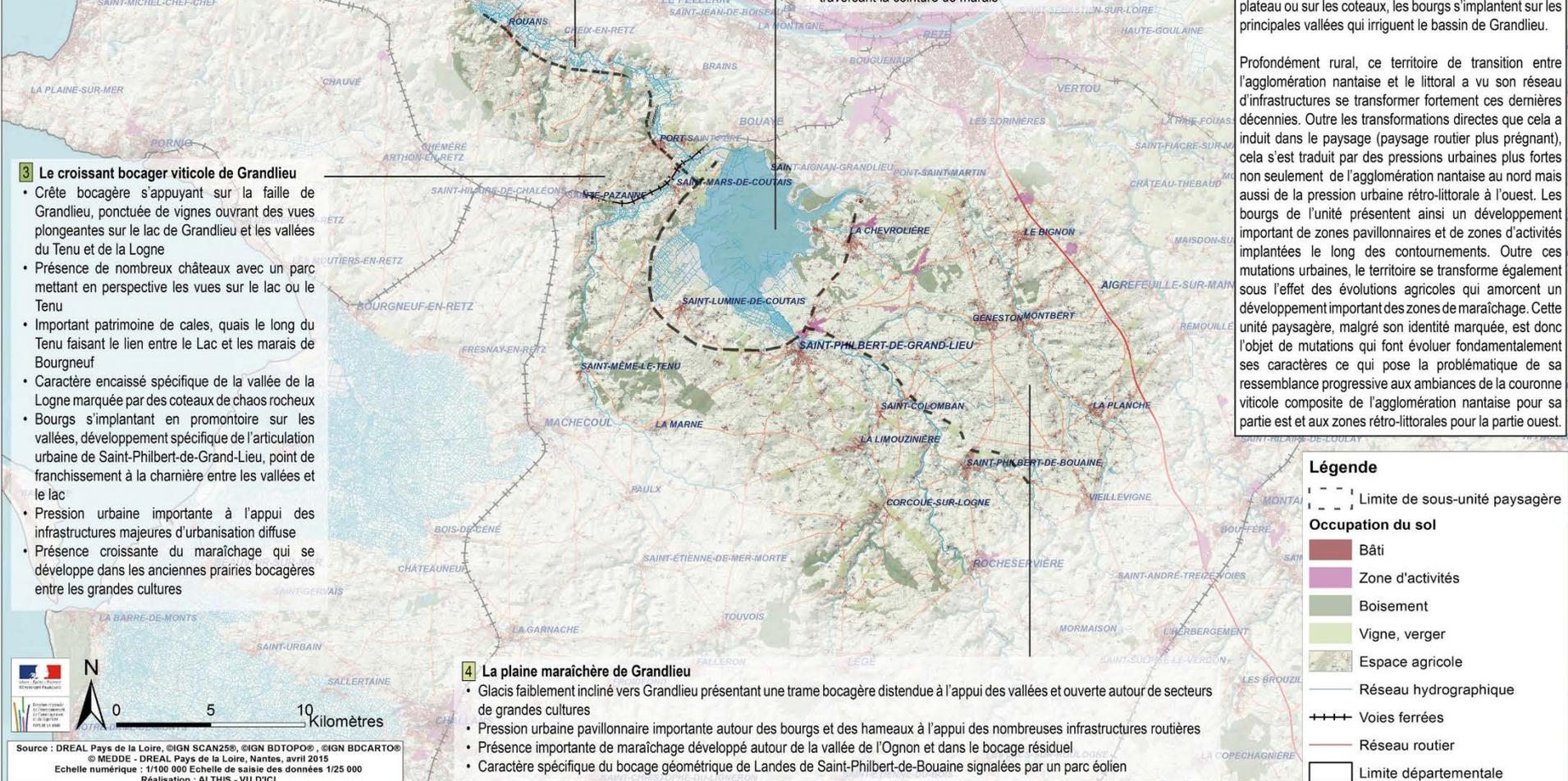
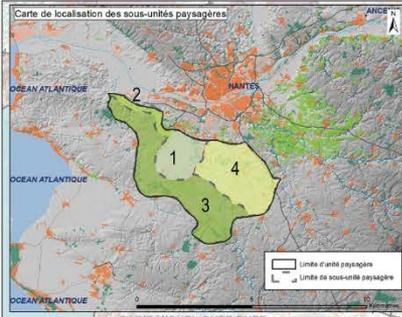
- Large vallée occupée par des prairies inondables structurées par des canaux autour de l'Acheneau, exutoire et voie d'eau reliant le lac à l'estuaire de la Loire
- Vallée cadrées par des coteaux bocagers, habités, boisés, ponctués de châteaux et de parcs
- Extrémités de la vallée marquées par les bourgs étagés de Port-Saint-Père et de Rouans qui s'étagent sur les coteaux à partir de leur cale sur l'Acheneau

### 3 Le croissant bocager viticole de Grandlieu

- Crête bocagère s'appuyant sur la faille de Grandlieu, ponctuée de vignes ouvrant des vues plongeantes sur le lac de Grandlieu et les vallées du Tenu et de la Logne
- Présence de nombreux châteaux avec un parc mettant en perspective les vues sur le lac ou le Tenu
- Important patrimoine de cales, quais le long du Tenu faisant le lien entre le Lac et les marais de Bourgneuf
- Caractère encaissé spécifique de la vallée de la Logne marquée par des coteaux de chaos rocheux
- Bourgs s'implantant en promontoire sur les vallées, développement spécifique de l'articulation urbaine de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, point de franchissement à la charnière entre les vallées et le lac
- Pression urbaine importante à l'appui des infrastructures majeures d'urbanisation diffuse
- Présence croissante du maraîchage qui se développe dans les anciennes prairies bocagères entre les grandes cultures

### 4 La plaine maraîchère de Grandlieu

- Glacis faiblement incliné vers Grandlieu présentant une trame bocagère distendue à l'appui des vallées et ouverte autour de secteurs de grandes cultures
- Pression urbaine pavillonnaire importante autour des bourgs et des hameaux à l'appui des nombreuses infrastructures routières
- Présence importante de maraîchage développé autour de la vallée de l'Ognon et dans le bocage résiduel
- Caractère spécifique du bocage géométrique de Landes de Saint-Philbert-de-Bouaine signalées par un parc éolien



## Le bassin de Grandlieu

## 1. Le lac et les marais de Grand-lieu



*Un paysage marqué par des croissants de végétations qui lui donnent des allures de lac africain (Saint-Aignan-de-Grandlieu)*



*Un écrin boisé qui laisse découvrir le lac au dernier moment (Saint-Aignan-de-Grandlieu)*



*Village de pêcheurs de Passay (source Archives Départementales de Loire-Atlantique)*

## 2. Les marais de l'Acheneau



Canal de l'Acheneau bordé de ses prairies de pâture inondable soulignées par des coteaux boisés (Port-Saint-Père)



Pont et cale de Rouans

## Le bassin de Grandlieu

### 3. Le croissant bocager viticole de Grandlieu



*Un paysage viticole ouvert rythmé par les rangs de vigne  
(Saint-Philbert-de-Grand-Lieu)*



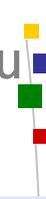
*Zones d'activités s'égrainant le long des infrastructures (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu)*



*Ambiance de Quai sur le Tenu à Saint Mars de Coutais*



*Prairies de pâture inondables dans la vallée du Tenu (Sainte-Pazanne)*



## 4. La plaine maraîchère de Grandlieu



Un paysage quasi horizontal structuré par un bocage semi ouvert ponctué de boisements (La Chevrolière)

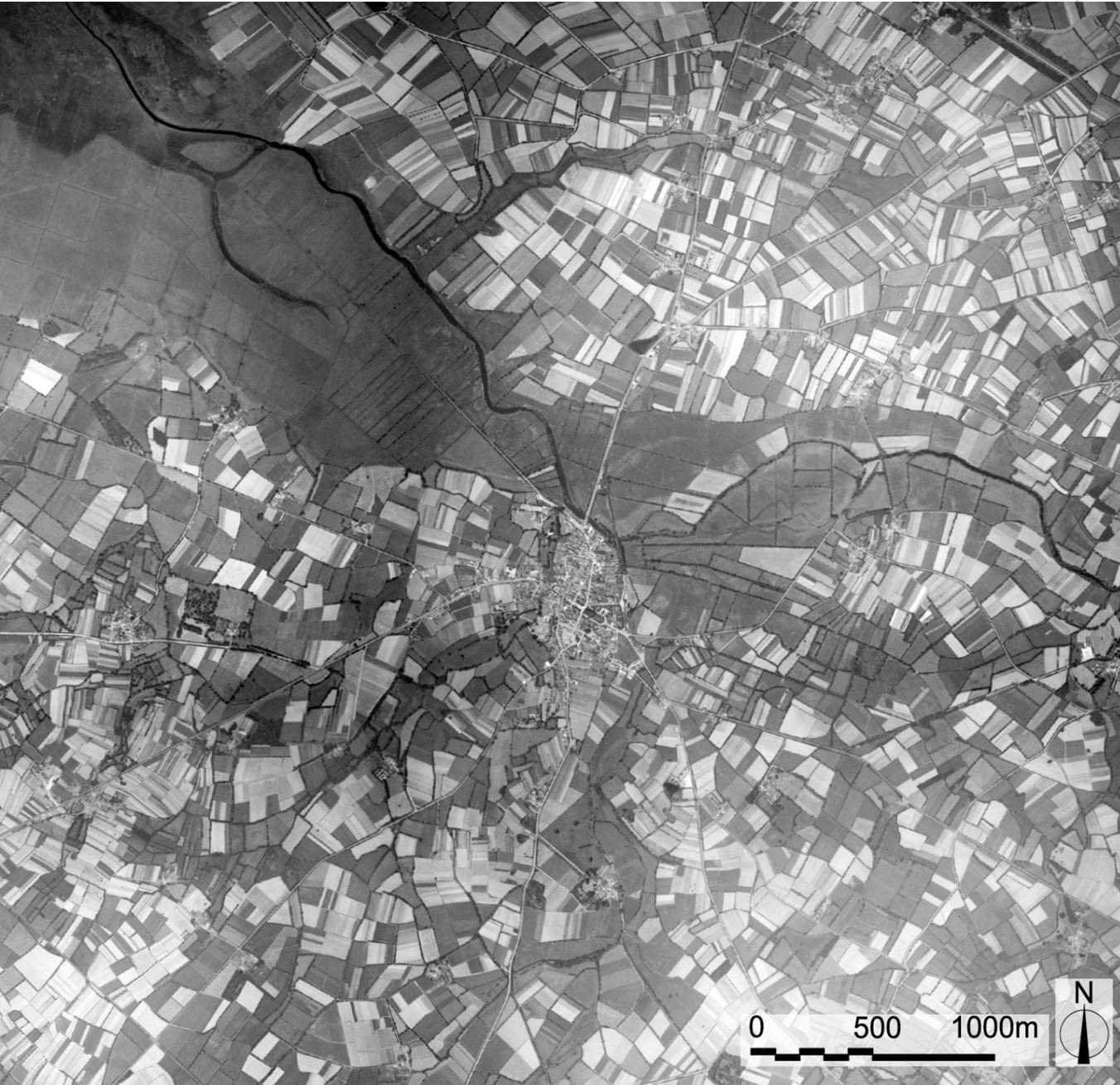


Des bourgs et des hameaux qui renvoient à l'identité viticole de l'unité voisine



*Ambiance maraîchère sur la pénélaine*





0 500 1000m



*Saint-Philbert-de-Grand-Lieu – Orthophoto  
1958 - (BD ORTHO Historique 1958)*

# Le bassin de Grandlieu

CTD3 Les paysages de Loire-Atlantique

Les dynamiques paysagères



0 500 1000m

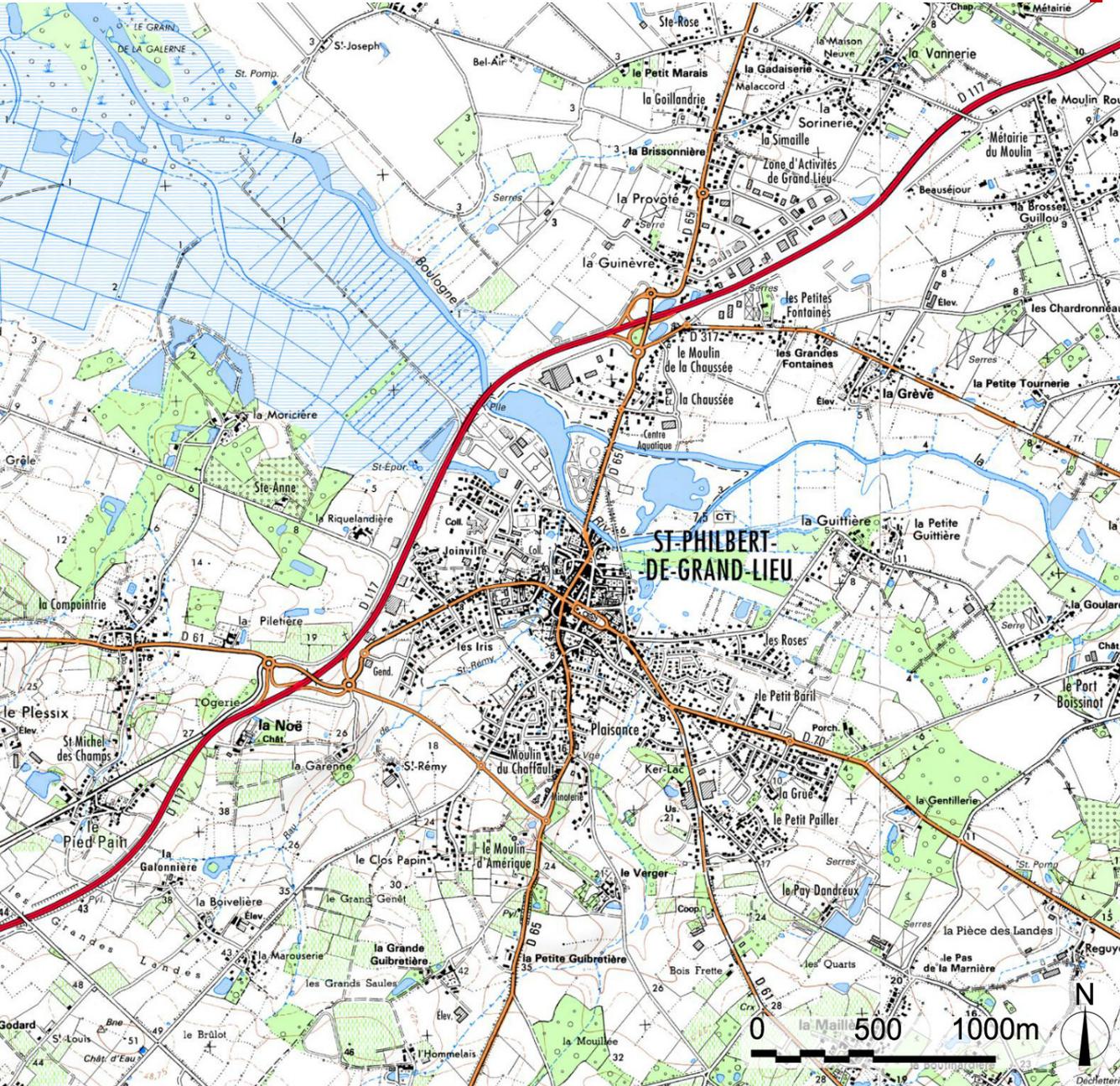


Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - 2013-- (BD ORTHO)

# Le bassin de Grandlieu

CTD3 Les paysages de Loire-Atlantique

Les dynamiques paysagères



Carte IGN 2013 du secteur de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (SCAN 25)

# Le bassin de Grandlieu

## Les dynamiques paysagères

### *Un développement tardif*



*Pont de fer sur la Boulogne - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu*



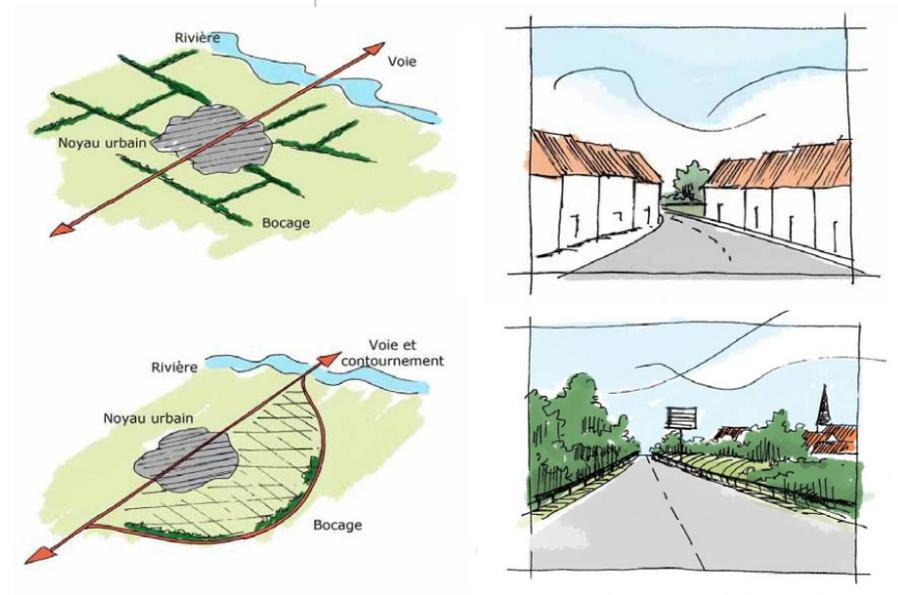
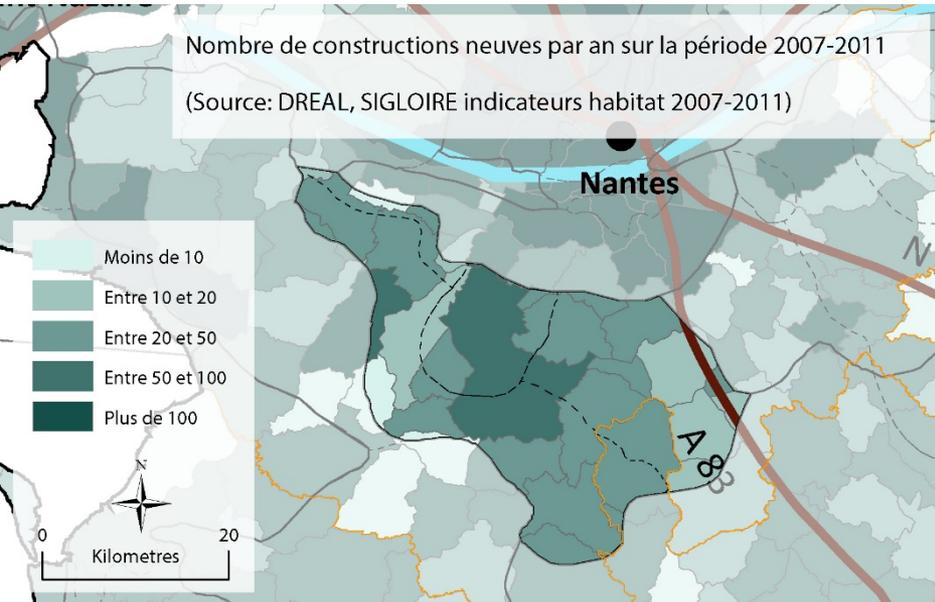
*Maisons à l'alignement dans le centre ancien de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu*

### *Un patrimoine naturel et architectural riche*



*Office du tourisme de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu*

## Des pressions urbaines fortes qui remettent en cause les ambiances rurales traditionnelles



Des développements urbains qui changent la lecture des paysages

## Un environnement naturel prédominant



Le Lac de Grand-Lieu



Cale et ripisylve bordant le Tenu (Saint-Mars-de-Coutais)



*Exploitation maraichère*



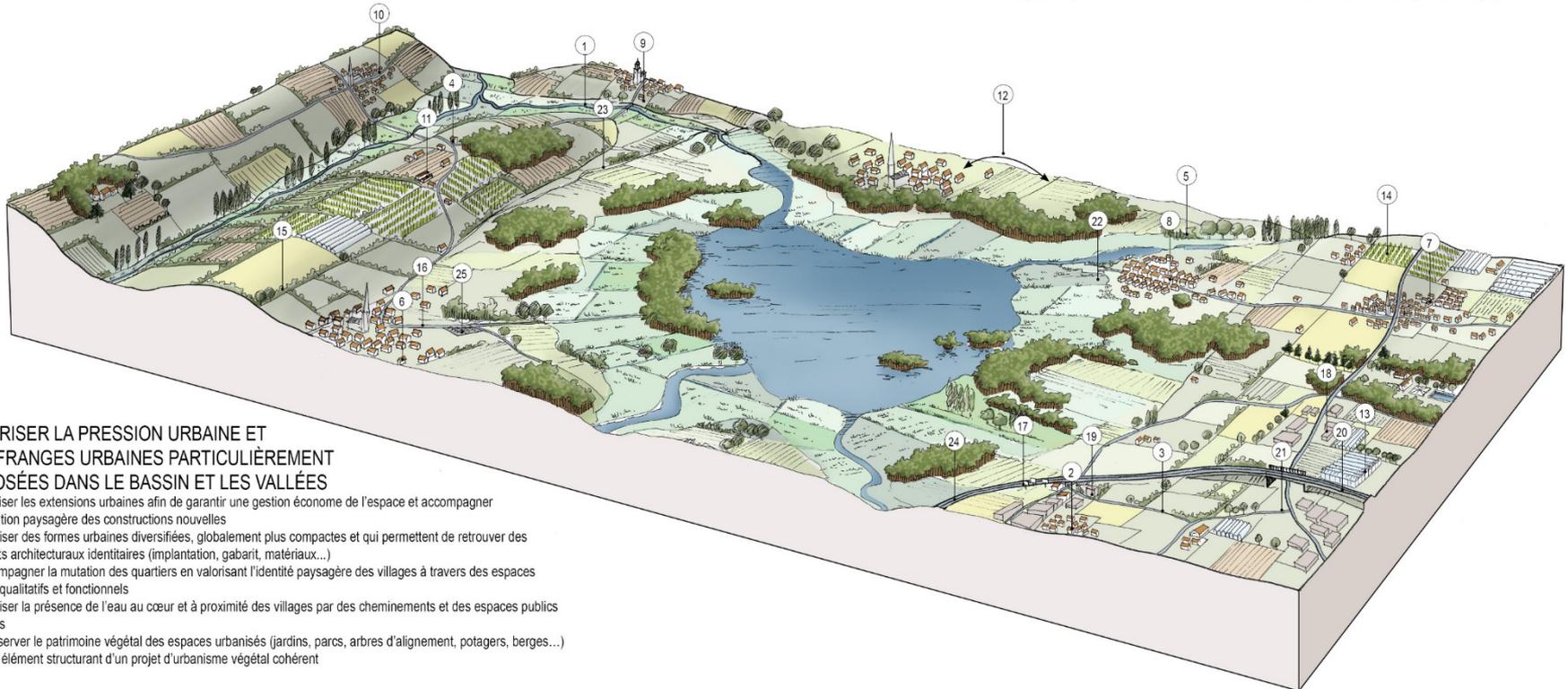
*Crête viticole (Corcoué-sur-Logne)*

## MANTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE PRATIQUES AGRICOLES ET DYNAMIQUES NATURELLES POUR PRÉSERVER LES PAYSAGES REMARQUABLES DU BASSIN DE GRANDLIEU

1. Préserver les continuités hydrauliques et paysagères et assurer les continuités d'accès entre les prairies inondables autour du lac ou dans les vallées et les coteaux
2. Maîtriser les développements urbains afin de préserver les activités agricoles (notamment d'élevage) situées aux abords directs des bourgs et dans les vallées
3. Anticiper les délaissés agricoles et veiller à la continuité des cheminements entre ville et campagne
4. Encourager la préservation et la requalification des anciens bâtis agricoles
5. Limiter les dynamiques de fermeture par enrichissement ou boisement dans les vallées ou autour du lac

## ACCOMPAGNER LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

16. Assurer un traitement paysager de qualité sur des entrées de bourg
17. Porter une attention particulière à l'affichage publicitaire et coordonner la signalétique aux abords des voies principales, des entrées de ville et dans le bassin de Grandlieu
18. Assurer une perception qualitative des zones d'activités dans le paysage
19. Travailler l'insertion dans le paysage des bâtiments les plus isolés (implantation, topographie, architecture, clôture, plantations)
20. Développer une approche visant à maîtriser la qualité des itinéraires routiers en s'appuyant sur le maillage rural (bocages, boisements, vallées...) tout en les valorisant
21. Favoriser l'aménagement qualitatif des voies structurantes et notamment des voies douces qui les accompagnent



## MAÎTRISER LA PRESSION URBAINE ET LES FRANGES URBAINES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES DANS LE BASSIN ET LES VALLÉES

6. Maîtriser les extensions urbaines afin de garantir une gestion économe de l'espace et accompagner l'intégration paysagère des constructions nouvelles
7. Valoriser des formes urbaines diversifiées, globalement plus compactes et qui permettent de retrouver des éléments architecturaux identitaires (implantation, gabarit, matériaux...)
8. Accompagner la mutation des quartiers en valorisant l'identité paysagère des villages à travers des espaces publics qualitatifs et fonctionnels
9. Valoriser la présence de l'eau au cœur et à proximité des villages par des cheminements et des espaces publics associés
10. Préserver le patrimoine végétal des espaces urbanisés (jardins, parcs, arbres d'alignement, potagers, berges...) comme élément structurant d'un projet d'urbanisme végétal cohérent

## ASSURER LA QUALITÉ DES FRANGES DU LAC ET DES VALLÉES PAR LA PERSISTANCE ET LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LE PLATEAU

11. Maîtriser l'impact paysager de l'implantation des bâtis à vocation agricole notamment sur les secteurs ouverts de grandes cultures ou de secteurs viticoles
12. Retisser des liens entre ruraux et citadins et touristes par le biais des réseaux courts de distribution et de la diversification agricole (service, visites, cueillette...) : un enjeu majeur de perception sociale du rôle des agriculteurs dans la gestion des paysages du bassin
13. Maîtriser et accompagner le développement du maraîchage en soignant l'insertion dans le paysage des infrastructures liées (serres, tunnels, arrosage...)
14. Éviter l'enclavement du vignoble dans les zones urbaines, accompagner la mutation du bâti vigneron patrimonial et entretenir les structures végétales associées (arbres isolés, alignements et boisement)
15. Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)

## ACCOMPAGNER L'ACCUEIL TOURISTIQUE ET LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES

22. Accueillir dans le respect des sites et de la qualité des paysages : assurer une découverte du bassin de Grandlieu compatible avec les activités qui participent à sa gestion
23. Maintenir les efforts en matière de développement des circuits pédestres et cyclables intégrés de manière qualitative permettant un maillage efficace des lieux emblématiques
24. S'appuyer sur l'ouverture des paysages pour ponctuer les infrastructures de déplacements d'éléments de mise en scène et de découverte des paysages
25. Porter une attention particulière à l'intégration paysagère des lieux d'accueil touristiques ainsi qu'à l'aménagement des structures d'accompagnement (aires de stationnement, belvédères, structures d'accueil et d'hébergement...)

Maintenir l'équilibre entre pratiques agricoles et dynamiques naturelles pour préserver les paysages remarquables du bassin de Grand-Lieu



*Diversité du monde agricole et maraichage - partie Est de l'unité - La Planche*



*Plateau bocager à l'Est de La Chevrolière*

# Le bassin de Grandlieu

## Les enjeux paysagers

Maîtriser la pression urbaine et les franges urbaines particulièrement exposées dans le bassin



*Entrée de ville de La Chevrolière*

Accompagner l'accueil touristique et la découverte des paysages



*Aménagement de bord de cours d'eau à la Chevrolière*

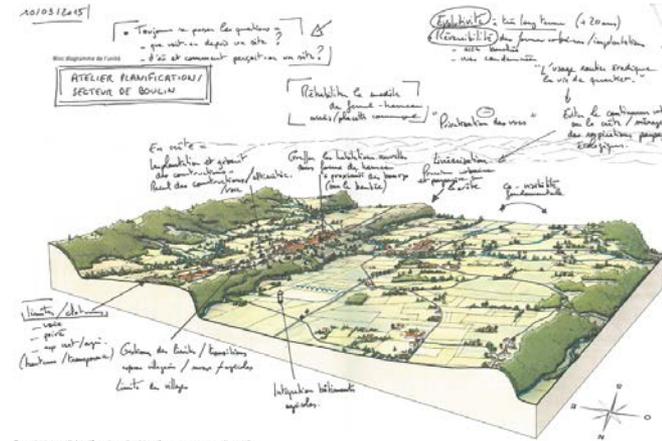
# De la connaissance des paysages à l'action: les déclinaisons de l'atlas des paysages

CTD3 Les paysages de Loire-Atlantique



# De la connaissance des paysages à l'action: les déclinaisons de l'atlas des paysages

- **Un appui à la planification territoriale du SCOT au PLU(i): PAC, avis PPA, avis Etat, définition de cahier des charges, appui à la réalisation de l'étude (mobilisation des éléments de l'atlas à contextualiser à l'échelle d'étude)**
- **Une déclinaison en plans ou chartes de paysages: donner une dimension opérationnelle ou stratégique dans la continuité de la connaissance des paysages et de leurs évolutions**
- **Paysage, enseignement et pédagogie: diffusion via le rectorat**
- **Paysage culture et patrimoine: AVAP, manifestations artistiques sur le paysage**
- **Paysage et infrastructures : volet paysager des études d'impact et évaluation plus poussée des projets**
- **Paysage et agriculture: sensibilisation, accompagnement des projets, concertation**
- **Paysage environnement et biodiversité: une porte d'entrée à la compréhension de la TVB, un outil d'accompagnement des Bonnes Conditions Agri-Environnementales**



Exemple de travail de réajustage d'un éco-diagramme au cours d'un atelier

